

## Information sur la situation corona pour les manifestations présentielles de l'AZEK et de la SFAA

Situation au 2<sup>ème</sup> novembre 2021

### Enseignement et examens en présentiels (cours diplômants et examens de l'AZEK)

Conformément à la nouvelle réglementation Covid-19 entrée en vigueur le 9 septembre 2021, tous les cours préparatoires ainsi que les examens fédéraux sont considérés comme des manifestations. Dans ce contexte, tous les cours en présentiel organisés par l'AZEK ainsi que les examens fédéraux sont désormais soumis à **l'obligation de présenter un certificat Covid** ou une attestation de test négatif pour accéder aux salles de cours ou d'examens.

En ce qui concerne le port du masque, celui-ci n'est plus obligatoire. Cependant, à l'intérieur des bâtiments (à l'exception des salles de cours et d'examens) le port du masque reste obligatoire et les règles de distanciation doivent être respectées.

### Manifestations présentielles de la SFAA

Les manifestations de la SFAA sous forme présentielle sont soumises aux règles du lieu de location de la salle.